JEUDI 14 MARS 2024:

DANS LA LUTTE CONTRE LES NARCOTRAFICS, IL NE FAUT PAS SE TROMPER DE CAMP !



/2



Le 8 mars dernier, le média RCI a publié le dernier volet de son dossier consacré au trafic de cocaïne aux Antilles. Il s'appuie notamment sur les travaux, toujours en cours, menés par la commission d'enquête du Sénat : <u>Commission d'enquête sur l'impact du narcotrafic en France et les mesures à prendre pour y remédier.</u> Dans le cadre de cette commission, plusieurs responsables de la DGDDI ont d'ailleurs été auditionnés.

Malheureusement, l'action de la douane s'y trouve souillée sans raison...

→ LES DOUANIERS CONDAMNÉS EN PLACE PUBLIQUE !

Mais, ce qui a retenu toute l'attention de nos sections locales ce vendredi, et à juste titre, c'est l'intervention d'une magistrate en activité au tribunal judiciaire de Fort-de-France, lors de son audition le 18-12-2023 : « Sur la problématique de l'aéroport, bien évidemment, on se heurte à des difficultés de corruption d'agents de douane. À partir du moment où les enquêteurs veulent connaître le planning des agents en poste, à ce moment-là, c'est impossible de mettre la main sur cette information. »

Interloqués face à de telles accusations, nos militants sur place ont saisi la direction des douanes locale, qui a elle-même rapidement confirmé que l'autorité judiciaire ne lui a transmis aucune demande relative à une enquête en cours sur les douaniers.

Le mal est pourtant fait. De tels propos contribuent à salir la probité des douanières et douaniers, c'est inacceptable! Nous savons qu'il faut protéger les personnels face au risque de corruption. Mais L'UNSA Douanes refuse de voir une nouvelle fois notre profession mise en cause et soutient l'action des gabelous qui luttent au quotidien avec des moyens limités, dans des conditions d'exercice usantes, contre les trafics de stupéfiants. Leurs efforts sont récompensés par des résultats probants.

Nos sections de Martinique et de Guadeloupe n'ont pas tardé à réagir :

NARCOTRAFIC... A LA JUSTICE !!!

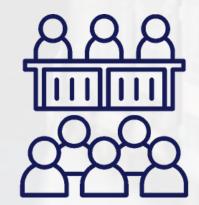
Audition Narcotrafics : TROP, C'EST TROP !!!

→ UNE COMMISSION QUI RELÈVE BIEN LE CONTRAIRE...

Si l'audition conjointe de la Directrice générale et du chef de la DNRED s'est tenue à huis clos, les rapports des autorités de contrôle en matière de discipline sont bien accessibles.

Le 13-02-2024, M. Senèze, inspecteur général des finances, déclare : « globalement, à l'issue de ces travaux, nous avons considéré que le risque corruptif n'explosait pas et n'était pas extrêmement fort pour les douanes. » Il s'inquiète toutefois de la corruption sous contrainte : « Dans un cas de menace, un agent implanté outre-mer a heureusement pu être exfiltré. »

Mme Dubois, adjointe à la cheffe de l'inspection des services à la DGDDI, précise quant à elle que **les cas de corruption : « sont très rares, extrêmement rares, même, dans la douane** [...] le nombre de cas avérés est extrêmement faible. Il n'y en a eu qu'un seul récemment, dans une démarche isolée. »







JEUDI 14 MARS 2024:

DANS LA LUTTE CONTRE LES NARCOTRAFICS, IL NE FAUT PAS SE TROMPER DE CAMP I



./2

→ UN CONSTAT PARTAGÉ : IL FAUT PLUS DE MOYENS I

L'ensemble des auditions démontrent qu'il faut des moyens plus importants pour lutter contre le fléau des stupéfiants. Faut-il rappeler qu'il a un coût énorme pour la société. Il est la cause de nombreux morts lors d'affrontements entre trafiquants, ainsi qu'au sein de la population à cause des overdoses. La prise en charge et l'accompagnement des malades (et de leurs proches, le cas échéant) pèsent fortement sur le système de soins et les services sociaux (<u>santé publique France</u>). Il génère aussi de la délinquance quotidienne (vols, agressions), de la déscolarisation et de la désocialisation.

Dans cette lutte, l'UNSA Douanes reconnaît l'autorité judiciaire comme un partenaire essentiel dans la lutte contre la fraude de manière générale. **Alors, pourquoi jouer contre son camp ?** Face à cet acte isolé, nous attendons de la Chancellerie qu'elle garde à l'esprit notre fiabilité et notre détermination sans faille à lutter contre les ennemis de la Nation.

→ LA DOUANE, PLUS FORTE QUE LES RÉSEAUX ?

Lors de cette même commission, les sénateurs ont entendu Milou, un ancien condamné, qui a conclu son intervention par ces mots : « Si toutefois vous, vous avez le temps, hein ? Pour ce qui est de l'avenir. Y'a qu'une catégorie de gens qu'il faut embaucher... C'est la douane. Les douaniers sont plus intelligents, ce sont des gens patients et instruits. Je vous dis, y a ça, la douane et la coordination entre les douaniers en Europe. Et surtout, avec les douaniers italiens, parce que eux, c'est les plus forts. Il faut savoir que l'Italie, c'est le seul pays qui arrive à éradiquer la mafia. » (audition d'Émile Diaz, dit « Milou », ancienne figure de la French Connection (26-02-2024, à partir de 00:59))

TIENS I C'EST BIEN L'UNSA DOUANES
QUI RÉCLAMAIT DÈS 2018 LA
CRÉATION D'UNE GARDE DES
FINANCES BASÉE SUR LE MODÈLE
ITALIEN: COMMUNIQUÉ DE PRESSE
COMMUN UNSA DOUANES/UNSA
DGFIP

LA LUTTE CONTRE LES TRAFICS RELÈVE AVANT TOUT D'UNE VOLONTÉ POLITIQUE ET LA MISE EN ŒUVRE DE MOYENS À LA HAUTEUR DES ENJEUX.

Malheureusement pour nous et pour les populations à protéger, cette volonté semble bien absente à Bercy, extrait de <u>notre publication du 26 février 2024</u>: La Douane, est déjà l'un des parents pauvres de la FP depuis 2015, car les crédits n'ont connu au total qu'une augmentation de 1,84% en valeur. En volume, c'est-à-dire en retraitant de l'inflation, les crédits ont baissé de 7,92 % entre 2015 et 2023. À cause des récentes annonces de Bercy, elle doit encore perdre 20 Millions d'euros sur son budget propre, soit 12,60% des montants prévus pour le plan stratégique ou encore 15,50% des augmentations de crédits votées pour 2024.



LE GOUVERNEMENT A DONC UNE PART DE RESPONSABILITÉ
INDÉNIABLE FACE AU DÉFERLEMENT
DE PRODUITS STUPÉFIANTS EN FRANCE !



